

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique



Région : CHAMPAGNE-ARDENNE

BOIS ET PELOUSES DE ROSSILLON ENTRE JAVERNANT ET VILLERY

Direction Régionale de l'Environnement
CHAMPAGNE-ARDENNE

N° rég. : 04990005

N° SPN : 210020046

Type de zone : 1

Année de description : 2000

Superficie : 24,00 (ha)

Type de procédure : Correction complémentaire

Année de mise à jour : 2000

Altitude : 205 - 285 (m)

DIFFUSION PUBLIQUE - ZNIEFF évaluée par le SPN-MNHN le 16/06/2005

Rédacteurs : MORGAN, G.R.E.F.F.E.

Liste de communes :

10177 JAVERNANT
10425 VILLERY

Typologie des milieux :

a) Milieux déterminants :

3432 17 Pelouses calcicoles sub-atlantiques méso-xéroclines
425 35 Pinèdes de pins sylvestres

b) Autres milieux :

3188 40 Fourrés de genévriers communs
41H 5 Autres bois décidus
82 3 Cultures

c) Périphérie :

4 Forêts
8 Terrains agricoles et paysages artificialisés
862 Villages

Commentaires : Autres bois décidus = boisements secondaires de recolonisation.

Compléments descriptifs :

a) Géomorphologie :

70 Escarpement, versant pentu
61 Plateau

Commentaires :

b) Activités humaines :

00 Pas d'activité marquante
02 Sylviculture
05 Chasse

Commentaires :

c) Statuts de propriété :

00 Indéterminé

Commentaires :

d) Mesures de protection :

01 Aucune protection

Commentaires :

e) Autres inventaires :

Directive habitats

Directive Oiseaux

Facteurs influençant l'évolution de la zone :

- 915 Fermeture du milieu
- 530 Plantations, semis et travaux connexes
- 914 Envahissement d'une espèce ou d'un groupe
- 620 Chasse

Commentaires :

Critères d'intérêt

a) Patrimoniaux :

- 10 Ecologique
- 26 Oiseaux
- 36 Phanérogames

b) Fonctionnels :

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- 63 Zone particulière d'alimentation
- 64 Zone particulière liée à la reproduction
- 51 Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols

c) Complémentaires :

- 81 Paysager

Bilan des connaissances concernant les espèces :

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib	Poissons	Insectes	Autr. Inv.	Phanéro.	Ptéridop.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	0	2	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0
Nb. Espèces citées	0	18	0	0	0	1	0	87	0	0	0	0	0
Nb. Espèces protégées		16											
Nb. sp. rares ou menacées		3						1					
Nb. Espèces endémiques													
Nb. sp. à aire disjointe													
Nb. sp. en limite d'aire													
Nb. sp. margin. écologique													

Critères de délimitation de la zone :

- 02 Répartition et agencement des habitats
- 01 Répartition des espèces (faune, flore)
- 04 Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- 06 Contraintes du milieu physique

Commentaires : Les limites de la ZNIEFF suivent le contour d'un coteau escarpé : le bas du versant pour la limite inférieure, le haut de la pente et le rebord du plateau pour la limite supérieure.

Commentaire général :

La ZNIEFF des bois et pelouses de Rossillon se localise au nord-est du village de Javernant et au sud-ouest de la commune de Villery. Elle fait partie de la grande ZNIEFF de type II de la forêt d'Othe et de ses abords. C'est un ensemble constitué par des pinèdes xérophiles caractéristiques de la Champagne crayeuse, par des bois secondaires

et des fruticées de recolonisation et par des pelouses hautes à brachypode et des pelouses plus rares à brome et à fétuque.

Deux types de pelouses se rencontrent sur le territoire de la ZNIEFF :

- la pelouse à brome érigé et à fétuque de Léman, avec la chlorette perfoliée (abondante), l'anémone pulsatile, la germandrée petit-chêne, la germandrée des montagnes, le genêt pileux, la gentiane ciliée, la gentiane germanique, la coronille naine, le thésion couché... Les orchidées sont très diversifiées : acéras homme-pendu, épipactis brun-rougeâtre, orchis mâle, orchis bouffon, orchis militaire, orchis pourpre, orchis bouc, orchis moucheron, orchis pyramidal, platanthère des montagnes et platanthère à deux feuilles, listère ovale, ophrys frelon, l'ophrys mouche, ophrys abeille et les deux sous espèces de l'ophrys araignée (O. sphegodes ssp. sphegodes et O. sphegodes ssp. litigiosa) inscrites sur la liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne.

- la pelouse à brachypode penné, avec la coronille bigarrée, l'origan vulgaire, l'aigremoine eupatoire, la brize intermédiaire, la chlorette perfoliée, le séséli des montagnes, l'euphorbe petit-cyprès, l'inule des saules, la petite sanguisorbe, la centaurée scabieuse, etc.

Les fruticées de recolonisation couvrent une grande partie du territoire de la ZNIEFF (avec 40% de la superficie totale) : on y trouve le genévrier commun et le cornouiller sanguin (très abondants), accompagnés par le rosier tomenteux, le prunellier épineux, l'églantier, la vioerne manciennne, le troène, le cerisier de Sainte-Lucie, le cornouiller mâle, l'érable champêtre et le bouleau verruqueux.

Les boisements secondaires (appelés ici "autres bois décidus" selon la nomenclature inspirée du code CORINE Biotope) sont constitués par des arbres peu élevés donnant une végétation arborescente peu dense (bouleau verruqueux, chêne sessile, frêne, érable champêtre, érable sycomore, merisier, noyer, etc.), par une strate arbustive dominée par le noisetier et le charme et une strate herbacée principalement constituée par le lierre et la laïche glauque.

L'avifaune est également bien représentée et renferme trois espèces nicheuses appartenant à la liste rouge régionale : la pie-grièche écorcheur, l'alouette lulu (en très forte régression en Champagne-Ardenne) et le pouillot de Bonelli (nicheur très rare sur le plan régional et en régression). Ils sont accompagnés par la fauvette grisette, l'hypolaïs polyglotte, le bruant jaune, etc. Les bois sont fréquentés par la fauvette des jardins, la fauvette à tête noire, le roitelet huppé, le roitelet triple-bandeau, la mésange huppée, le pinson des arbres...La mante religieuse est un hôte de la pelouse.

La zone est dans un bon état général, mais elle est fortement menacée par la dynamique naturelle.

Liens avec d'autres ZNIEFF

:

210000130 PELOUSES DE SOMMEVAL ET DE SAINT-PHAL
210000643 PELOUSES ET BOIS DE LA VALLEE DE LA GLOIRE ET COTE D'IMONT À L'OUEST DE
210020027 SOULIGNY ET BOUILLY
210015540 FORET D'OTHE
210000709 PELOUSES ET PINEDES DE LA COTE DU PAYS D'OTHE
PELOUSE DE LA BUTTE DU GENEVREUX

Sources / Informateurs

BALINI Jean-Michel - 1995
DIDIER Bernard - 2000
FAUVEL Bruno - 2000

Sources / Bibliographies

Liste d'espèces 2a : Espèces déterminantes

Taxon	Milieu	Statut	Abond.	Effectif		Période d'obs.		Source
				min	max	début	fin	
Angiospermes								
Monocotylédones								
<i>Ophrys sphegodes</i>	3432		B					
Insectes								
Dictyoptères								
<i>Mantis religiosa</i>								
Règne animal								
Oiseaux								
<i>Lanius collurio</i>		R						
<i>Lullula arborea</i>		R						
<i>Phylloscopus bonelli</i>		R						